



ÉQUIPES  
ÉDUCATIVES

PARCOURS  
AVENIR

onisep



parcours  
Avenir

# LES SERVICES d'information et d'orientation

Les centres d'information et d'orientation sont un service public du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les consultations y sont gratuites et ouvertes à tous.

Les élèves peuvent y rencontrer des conseillers et des conseillères d'orientation-psychologues, spécialistes du conseil individualisé en orientation, y consulter de la documentation sur les études et les professions ainsi que des services numériques d'aide à l'orientation.

Les conseillers et les conseillères d'orientation-psychologues assurent également des permanences dans l'ensemble des collèges, lycées et lycées professionnels publics de l'académie.

## ➔ LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

### Cher

- **Bourges** 18000  
1A rue Charles VII  
☎ 02 48 48 19 80  
ce.ciobourges@ac-orleans-tours.fr
- **Saint-Amand-Montrond** Cedex 18203  
Avenue Jean Giraudoux - BP 65  
☎ 02 48 96 00 41  
ce.cioamand@ac-orleans-tours.fr
- **Vierzon** Cedex 18108  
Cité scolaire Edouard Vaillant  
41 bis rue Charles Hurvoy  
☎ 02 48 53 06 30  
cio.vierzon@ac-orleans-tours.fr

### Indre

- **Châteauroux** 36020  
26 rue de la Poste - BP 621  
☎ 02 54 08 71 00  
ce.ciochateauroux@ac-orleans-tours.fr
- **Issoudun** 36100  
Formapôle - Rue Georges Brassens  
☎ 02 38 83 49 44  
ce.cioissoudun@ac-orleans-tours.fr
- **Le Blanc** 36300  
28 Grande-Rue - Ville Basse - BP 115  
☎ 02 38 83 49 49  
ce.cioleblanc@ac-orleans-tours.fr

### Loir et Cher

- **Blois** 41000  
15 Avenue de Vendôme  
☎ 02 38 83 49 98  
cio.blois@ac-orleans-tours.fr
- **Romorantin** 41200  
14 bis rue de la Pierre  
☎ 02 38 83 49 83  
ce.cioromorantin@ac-orleans-tours.fr
- **Vendôme** 41100  
17 bis rue Sanitas  
☎ 02 38 83 49 91  
ce.ciovendome@ac-orleans-tours.fr

### Eure et Loir

- **Chartres** 28000  
1 rue du 14 Juillet  
☎ 02 37 88 39 60  
cio.chartres@ac-orleans-tours.fr
- **Châteaudun** 28200  
3 place Cap de la Madeleine  
☎ 02 37 45 18 48  
ciochateaudun@ac-orleans-tours.fr
- **Dreux** 28100  
1 esplanade du Champ de Foire  
☎ 02 38 83 49 76  
ce.ciodreux@ac-orleans-tours.fr
- **Nogent-le-Rotrou** 28403  
66 bis rue Saint-Laurent - BP 10074  
☎ 02 37 52 15 99  
ce.cionogent@ac-orleans-tours.fr

### Indre et Loire

- **Amboise** 37400  
6 allée de Malétrenne  
☎ 02 47 57 27 86  
ce.cioamboise@ac-orleans-tours.fr
- **Chinon** Cedex 37501  
14 rue Paul Huet  
☎ 02 38 83 49 71  
ce.ciochinon@ac-orleans-tours.fr
- **Joué-les-Tours** Cedex 37301  
4 avenue V. Hugo - BP 113  
☎ 02 38 83 49 41  
ce.ciojoue@ac-orleans-tours.fr
- **Loches** Cedex 37602  
20 rue des Bigotteaux - Apt. 8  
☎ 02 38 83 49 43  
ce.cioloches@ac-orleans-tours.fr
- **Tours** Cedex 37602  
64 boulevard Béranger - BP 1623  
☎ 02 47 20 57 20  
cio.tours@ac-orleans-tours.fr

### Loiret

- **Gien** 45500  
1 place Foch  
☎ 02 38 67 43 08  
ce.ciogien@ac-orleans-tours.fr
- **Montargis** 45200  
25, rue Jean Jaurès  
☎ 02 38 93 97 10  
cio.montargis@ac-orleans-tours.fr
- **Orléans** 45009  
55 rue Notre-Dame de Recouvrance  
BP 71960  
☎ 02 38 83 49 54  
ce.cioorleans@ac-orleans-tours.fr
- **Pithiviers** Cedex 45300  
9 faubourg d'Orléans  
☎ 02 38 30 27 98  
ce.ciopithiviers@ac-orleans-tours.fr

## ➔ LES SERVICES UNIVERSITAIRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

### Indre et Loire

Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle  
Bâtiment A - Rez-de-chaussée  
60 rue du Plat d'Étain - BP 12050  
**Tours** 37020 cedex 1  
☎ 02 47 36 81 70  
www.univ-tours.fr/moip

### Loiret

Service universitaire d'information et d'orientation  
Maison de l'étudiant  
Rue de Tours - BP 6749  
**Orléans** 45067 cedex 2  
☎ 02 38 41 71 72  
www.univ-orleans.fr/suio

	page
<b>ÉLÉMENTS DE CADRAGE ET DE CONTEXTUALISATION</b>	<b>4</b>
De l'orientation subie à l'orientation réfléchie	4
Parcours Avenir : pour une orientation et une insertion professionnelle réussies	7
Parcours Avenir : les axes de travail	10
Zoom sur quelques notions	17
Parcours Avenir : l'accompagnement spécifique aux choix d'orientation	18
<b>LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS AVENIR</b>	<b>20</b>
Du parcours au projet	20
Expérimentation PIIODMEP : un 1 <sup>er</sup> bilan national	22
<b>LE MONDE ÉCONOMIQUE</b>	<b>24</b>
La relation École - Entreprise	24
<b>RESSOURCES</b>	<b>26</b>
Les temps forts de l'année	26
Quelles ressources pour le parcours Avenir ?	28
FOLIOS : une application au service des parcours	30

Directeur de la publication :  
George Asseraf

Pédagogie - Edition :  
Onisep de Grenoble  
BP 1411  
11 avenue  
Général Champon  
38023 Grenoble cedex 1  
☎ 04 76 74 70 27  
drogrenoble@onisep.fr

Onisep d'Orléans  
55 rue Notre-Dame  
de Recouvrance  
BP40609  
45016 Orléans cedex 1  
☎ 02 38 42 16 42  
droorleans@onisep.fr

Mise en ligne :  
Décembre 2015

# AVANT-PROPOS

*Institué par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIODMEP) est appelé **parcours Avenir**. Depuis la rentrée 2015, ce parcours prend la suite du Parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) mis en place en 2009 dans les collèges et les lycées.*

*Ce nouveau parcours doit permettre aux élèves, dans un monde du travail en constante évolution, de se familiariser progressivement avec l'environnement socio-économique qui les entoure. Il doit initier une démarche d'orientation active et choisie, et contribuer ainsi à la réussite scolaire et à l'élévation du niveau d'ambition sociale et professionnelle de chacun et chacune.*

*Ce parcours doit également développer chez les élèves la compétence à s'orienter tout au long de la vie.*

*Ce guide a été réalisé par la délégation régionale de l'Onisep de Grenoble, en partenariat avec les inspecteurs de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation (IEN-IO) et la mission École-Entreprise du rectorat de l'académie de Grenoble.*

*La délégation régionale d'Orléans a apporté des éléments propres à l'académie d'Orléans-Tours sur la relation École-Entreprise et les actions menées en direction des élèves de collèges et de lycées.*

*Ce guide apporte des éléments d'éclairage sur le **parcours Avenir** et peut être utilisé par les équipes pour sa mise en oeuvre.*

# De l'orientation «subie» à l'orientation «réfléchie»

## L'orientation : des sens différents

L'orientation recouvre sous le même mot des notions différentes, ce qui peut être source de confusions.

► L'orientation se définit par l'ensemble des procédures réglementaires et juridiques qui « régulent » les flux au sein du système éducatif (à ne pas confondre avec l'affectation). L'orientation va se traduire par un certain nombre d'objectifs précis et quantifiables fixés par l'état (80% d'une classe d'âge au bac - 100% avec une qualification de niveau 5 minimum - 50% diplômés du supérieur).

► L'orientation recouvre les démarches d'aide, de guidance, conduites par les professionnels de l'orientation, et inscrites également dans les missions des enseignants.

► L'orientation est la prise de décision par l'individu, qui va s'inscrire dans un projet plus large et à long terme, de formation. Cette orientation va être choisie en tenant compte de différents facteurs (résultats scolaires - aspirations - motivations...).

## ➔ LA CONCEPTION ADÉQUATIONNISTE :

Après la 1<sup>re</sup> guerre mondiale, le besoin de rationalisation de la société industrielle et la question de la formation professionnelle deviennent importants. Face au nombre croissant de métiers nouveaux, se pose la question de l'adéquation des travailleurs aux postes occupés. L'idée est de mettre en relation les capacités repérées des individus et les capacités exigées dans l'exercice des différents métiers.

Le modèle français de l'orientation professionnelle se construit en référence à la « science » et s'appuie sur la psychologie et la théorie des aptitudes. La mesure des aptitudes des individus par le testing permettrait alors de leur proposer l'orientation la plus adéquate, considérée comme vecteur d'épanouissement. Cette conception est dite fixiste puisqu'il n'est pas envisagé d'évolution des aptitudes de l'individu, elles sont déterminées une fois pour toute.

L'INOP (Institut national d'orientation professionnelle) est créé en 1928, et va former les conseillers d'orientation professionnelle ancêtres des conseillers d'orientation-psychologues actuels. À sa tête Henri PIERON, père fondateur en France de la psychologie de l'orientation qui défend l'idée de l'existence d'aptitudes naturelles chez l'individu.

L'orientation ne concernait que les métiers manuels, l'orientation scolaire elle, reposait sur la méritocratie, la sélection intervenait de manière précoce. Pour entrer en formation professionnelle, il fallait alors avoir obligatoirement un avis d'orientation délivré par un expert « orienteur ».

## Les années 60 : la démocratisation de l'enseignement

L'orientation est pensée comme un moyen de répartir les élèves entre les différentes structures scolaires, en fonction de leurs résultats mais aussi en lien avec les besoins en qualification et en emploi. En 1962, l'orientation devient scolaire et professionnelle. L'appréciation est laissée aux enseignants en fonction de la réussite scolaire, la voie royale reste le lycée. Toute autre décision d'orientation et en particulier vers la voie professionnelle l'est par défaut, et revêt un caractère négatif. Dans cette conception, il y a peu de place pour les choix des élèves et leurs familles. L'orientation est vécue comme autoritaire et donnera lieu à de fortes contestations.

## ➔ LA CONCEPTION INFORMATIVE :

Début des années 70, la situation économique favorable et les nouvelles procédures d'orientation (1973) qui associent plus étroitement les familles dans les décisions d'orientation vont favoriser la diffusion d'informations sur les métiers et les formations. La possibilité de bien s'orienter est liée à l'accès à une « bonne » information.

En 1970, l'ONISEP est créé, et en 1971 les centres d'orientation scolaire et professionnelle deviennent alors les centres d'information et d'orientation (CIO).



## La démarche éducative en orientation

*L'éducation en orientation ne doit pas être assimilée au conseil en orientation. Le conseil en orientation est une pratique issue de la psychologie, et qui s'exerce dans une situation de face à face.*

*L'éducation en orientation vise l'acquisition de compétences et connaissances qui seront utiles et mobilisables dans tous les choix d'orientation et de formation, tout au long de la vie. La démarche éducative en orientation s'inscrit au sein des disciplines, les enseignants doivent concourir à développer des compétences transversales chez les élèves.*

*Les Québécois parlent maintenant « d'approche orientante ». Cette approche est totalement intégrée dans les projets d'établissement et ne doit pas se limiter à une juxtaposition d'actions (démarche continue - concertée et collective).*

## Le Parcours de découverte des métiers et des formations : PDMF

Défini par la circulaire du 11 juillet 2008, le PDMF concerne tous les élèves de la 5<sup>e</sup> à la terminale des cycles de collèges et lycées. Il vise à sécuriser les parcours scolaires, mieux anticiper les transitions, et permettre à chacun de construire son parcours personnel de la façon la plus éclairée qui soit.

L'objectif visé est la capacité à s'orienter tout au long de la vie qui existait déjà dans la circulaire de 1996 sur l'EAO. Cette capacité s'inscrit dans la perspective européenne du 18 décembre 2006, qui émet des recommandations s'agissant des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Les compétences « Apprendre à apprendre », « Esprit d'initiative et d'entreprises », « Compétences sociales et civiques » se retrouveront dans le PDMF. Dans le socle commun de connaissances et de compétences (loi d'avril 2005), la compétence 7 « autonomie et initiative » est en lien direct avec le PDMF au collège.

Le 21 novembre 2008, les états membres de l'Europe adoptent la résolution « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie, et en particulier favoriser l'acquisition de la compétence à s'orienter tout au long de la vie ».

Le PDMF a pour objectif de maintenir pour tous les élèves, l'intérêt pour l'enseignement qui leur est dispensé en explicitant mieux le sens. Il contribue à la capacité à s'orienter tout au long de la vie, et permet de donner à chacun les instruments de l'autonomie pour construire ses choix personnels et ainsi éviter le décrochage scolaire. Il soutient l'élévation des niveaux de formation.

**« Il s'agit pour chaque élève tout au long de ce cursus d'appréhender des métiers différents à tous les niveaux de qualification, relevant de plusieurs champs professionnels, en dehors de tout préjugé sexué ; de découvrir les différentes fonctions des entreprises et administrations ; de connaître l'ensemble des voies de formations que lui offre le système éducatif. »**

Il présente des ressemblances avec l'EAO mais également des différences, ainsi la coordination des actions doit être renforcée de la 5<sup>e</sup> à la terminale, avec mise en cohérence et continuité. Le PDMF se caractérise par **des étapes métiers et des actions ciblées par niveau scolaire**. Les niveaux 4<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> sont mis en exergue. On ne parle plus de construction d'une représentation positive de soi, comme dans l'EAO. La **question du conseil** est importante dans la mise en place de ce parcours (entretiens conseils, conseil anticipé en orientation...).

**La terminologie de projet est abandonnée pour celle de parcours.** Le PDMF est pensé comme un outil intéressant.

Le PDMF participe à l'acquisition des compétences 6 et 7 du socle commun. L'élève doit garder trace du travail accompli tout au long de la scolarité dans un passeport orientation formation, qui peut être numérique : le web-classeur orientation. Enfin le PDMF va s'inscrire dans un dispositif temporel qui est l'accompagnement personnalisé en lycée (AP). L'AP comprend un volet orientation.

**Les trois dimensions du PDMF sont les suivantes :**

- ▶ **Se familiariser avec l'environnement économique (découverte des métiers).**
- ▶ **Connaître les systèmes d'éducation (découverte des formations).**
- ▶ **Savoir s'autoévaluer (autoévaluation-connaissance de soi).**

Cette dernière dimension relève de la capacité de l'élève à réfléchir sur soi-même, à identifier ses points forts et ses faiblesses notamment dans les apprentissages. Elle tient compte de ses goûts, ses centres d'intérêts, ses valeurs, qui peuvent évoluer et s'enrichir tout au long de la construction du parcours.

Le PDMF est mis en place sous l'impulsion du chef d'établissement, les enseignants de toutes les disciplines sont concernés, les interventions des conseillers d'orientation-psychologues sont intégrées dans le parcours. Les parents d'élèves ainsi que des partenaires extérieurs sont associés.

*Circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008  
BO n° 29 du 17 juillet 2008*

### ► Pour en savoir +

*« L'orientation c'est l'affaire de tous » coordonné par Dominique Odry - collection Repères pour Agir SCEREN - 2006*



*Sous l'impulsion du chef d'établissement, l'ensemble des acteurs locaux constituant le réseau se réunit ponctuellement pour la mise en œuvre et le suivi du parcours Avenir.*

*Un point de vigilance particulier doit être porté à la lutte contre les stéréotypes sociaux et sexués qui enferment les filles et les garçons dans des choix prédéterminés. Les acteurs concernés par le parcours doivent être régulièrement formés aux enjeux de l'égalité (cf. circulaire 20 janvier 2015) - « mise en œuvre de la politique éducative de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école ».*

## ➤ QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DU PARCOURS AVENIR ?

Depuis les années 90, différents dispositifs ont été proposés aux élèves : Education à l'orientation (EAO), découverte professionnelle en 3<sup>e</sup> (DP3), parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF). Ces « dispositifs » ne considéraient pas l'information sur le monde économique et professionnel dans le cadre des disciplines scolaires. Dans la plupart des cas se posait la question récurrente de l'inscription ou non dans l'emploi du temps et de l'externalisation des séances.

### **Le « parcours Avenir » a pour spécificités :**

- Un ancrage disciplinaire en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes au collège et au lycée ;
- Une individualisation du parcours en fonction des besoins des élèves ;
- Une prise en compte de l'ensemble de la scolarité du 2<sup>nd</sup> degré ;
- Une inscription dans les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) au collège, en particulier l'EPI « monde économique et professionnel » ;
- Une finalité plus large que le simple choix d'orientation en fin de 3<sup>e</sup>, et qui vise à l'acquisition d'une véritable culture économique ;
- Un questionnement sur les stéréotypes sociaux et sexués qui devrait contribuer à diversifier les parcours d'orientation des filles et des garçons, et favoriser la mixité des filières de formation et des métiers.

## ➤ QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PARCOURS AVENIR ?

### **La mise en œuvre de ce parcours poursuit 3 objectifs**

#### ➤ **Permettre la découverte du monde économique et professionnel :**

Au travers des disciplines scolaires, les élèves doivent acquérir une grille de lecture du monde économique et professionnel dans toute sa diversité. Les enseignants s'appuieront sur les contenus de leur discipline, et des projets transdisciplinaires pour développer cette culture commune.

Il s'agit pour les élèves d'avoir une première connaissance du monde du travail, du rôle et du fonctionnement des entreprises, des relations sociales, des enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des modalités et des perspectives d'insertion professionnelle.

#### ➤ **Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative :**

La compétence à entreprendre se traduit par la capacité à s'engager dans une tâche, à tester les voies possibles pour réussir, et à mettre en mot les processus à l'œuvre. Les élèves doivent acquérir la capacité à mobiliser les connaissances acquises dans le cadre de l'objectif 1 portant sur la découverte du monde économique et de l'entreprise.

#### ➤ **Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle :**

Les connaissances et compétences acquises dans le cadre des deux premiers objectifs doivent être mobilisables par les élèves dans la préparation de leur projet scolaire et professionnel. La participation des familles est importante, pour qu'elles puissent être impliquées et responsabilisées dans les choix d'orientation de leurs enfants. L'accompagnement de l'élève dans la construction de son projet d'orientation s'articulera autour de temps forts collectifs en partenariat avec le monde économique et professionnel et de temps d'individualisation (en particulier la séquence d'observation en 3<sup>e</sup>)

➤ Pour en savoir +

BO du 7 juillet 2015 n°28  
« Actions éducatives » - parcours Avenir  
(référentiel du parcours Avenir).



# Parcours Avenir : les AXES de TRAVAIL

Le parcours Avenir se distingue du PDMF en ceci qu'il s'inscrit dans une progression disciplinaire, voire interdisciplinaire, et qu'il engage à développer des projets partagés avec les partenaires du monde économique et social, et les collectivités territoriales sur des territoires donnés. Les démarches et activités proposées ci-dessous seront choisies en fonction de la nature du projet mené par l'établissement, et n'ont pas valeur d'exhaustivité. (cf. circulaire parue au BO n°28 du 9 juillet 2015)

## ➔ AU COLLÈGE

La mise en œuvre du parcours contribue à l'acquisition des compétences du socle, en particulier dans les domaines 4 et 5.

Les compétences des domaines 1-2-3 sont également mobilisées durant la mise en œuvre du parcours au collège. Le parcours s'adresse à tous les élèves y compris ceux suivant une scolarité en ULIS. Il contribue à donner du sens et valoriser le contenu des apprentissages, en favorisant le lien entre ces derniers et les démarches de découverte du monde socioéconomique.

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES POSSIBLES	LIENS AVEC LE SOCLE COMMUN
<b>PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL</b>		
<p><b>A- DÉCOUVRIR LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET LA DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaître des notions qui contribuent à la compréhension de ces principes notamment :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- travail ;</li> <li>- qualification professionnelle ;</li> <li>- besoins humains, ressources naturelles, humaines et technologiques ;</li> <li>- production, échange, marché ;</li> <li>- biens et services ;</li> <li>- secteur d'activité : primaire, secondaire, tertiaire ;</li> <li>- choix économiques, revenus, action collective et organisations ;</li> <li>- égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;</li> <li>- notion de contrat de travail.</li> </ul> </li> <li>➤ Identifier les principales formes d'organisation de l'activité économique et sociale dans l'espace, à différentes échelles et dans le temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rencontres, recueils de témoignages, recherches d'informations...</li> <li>➤ Croiser les contenus et les outils disciplinaires pour enrichir la compréhension du monde économique et professionnel.</li> <li>➤ Chaque discipline identifie les notions qui contribuent à la compréhension de ces principes de fonctionnement du monde économique et professionnel.</li> <li>➤ Montrer la diversité, et l'ampleur des besoins humains, ainsi que leur relativité par rapport aux contextes économiques, culturels et sociaux.</li> <li>➤ Montrer le caractère limité des ressources, en particulier naturelles pour répondre à des besoins illimités.</li> <li>➤ Identifier, à partir d'exemples proches ou emblématiques de marchés les deux composantes d'un marché : l'offre et la demande d'un produit.</li> <li>➤ Étudier des biens et des services de l'environnement proche des élèves : sens des évolutions, filière de production, acteurs du marché, sensibilisation aux choix économiques.</li> <li>➤ Identifier, différencier, trier et classer des informations concernant le monde économique et professionnel.</li> <li>➤ Montrer la différence entre travail prescrit et travail réalisé en comparant une fiche de poste et l'observation ou l'interview d'un professionnel.</li> </ul>	<p><b>DOMAINE 4</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les systèmes naturels et les systèmes techniques.</li> <li>« [...] donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique nécessaire à une découverte de la nature et de ses phénomènes, ainsi que des techniques développées par les femmes et les hommes. Il s'agit d'éveiller sa curiosité, son envie de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer, tout en les initiant à de grands défis auxquels l'humanité est confrontée. »</li> </ul> <p><b>DOMAINE 5</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les représentations du monde et l'activité humaine.</li> <li>« L'élève se repère dans l'espace à différentes échelles, il comprend les grands espaces physiques et humains et les principales caractéristiques géographiques de la Terre, du continent européen et du territoire national : organisation et localisations, ensembles régionaux, Outre-mer. »</li> </ul>



**PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE**
**A- DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS DE FORMATION ET LES VOIES D'ACCÈS AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL**

- Connaître les voies de formation du système éducatif, leurs spécificités, les séries et spécialités et les passerelles possibles.
- Connaître les grandes filières de formation, professionnelle (industrie, sanitaire et social, services, etc.).
- Connaître les débouchés privilégiés de chacune des voies et des filières et les enjeux en termes de mixité des métiers.
- Identifier les différentes modalités de formation professionnelle : formation initiale sous statut scolaire, formation en apprentissage.

**B- DÉPASSER LES STÉRÉOTYPES ET LES REPRÉSENTATIONS LIÉS AUX MÉTIERS**

- Connaître les principes de non-discrimination dans les formations et l'accès à l'emploi.
- Connaître les grandes données en matière d'inégalités dans le monde du travail : inégalités femmeshommes, inégalités liés aux territoires, aux situations de handicap.
- Identifier des stéréotypes de sexe, sociaux, liés aux situations de handicap, etc.

**C- CONSTRUIRE SON PROJET DE FORMATION ET D'ORIENTATION**

- Identifier a priori quelques champs d'activités professionnelles pour entrer dans une démarche de compréhension du monde économique et professionnel.
- Affiner ses choix au fur et à mesure du parcours de formation, entrer dans une démarche active et personnelle d'orientation pour préciser son cursus.
- Mobiliser ses compétences en langues étrangères pour s'engager dans des échanges et développer sa mobilité.

➤ Partir des représentations initiales des formations et des métiers pour les enrichir et les faire évoluer.

➤ Travailler à partir de plusieurs supports pour comprendre le statut des documents disponibles et les confronter aux représentations initiales.

➤ Visiter des entreprises, participer à des conférences, des rencontres et des débats.

➤ Visionner des films, des documentaires.

➤ Consulter des documents présentant l'activité réelle, en situation : témoignages de professionnels, croisements de différents témoignages.

➤ Étudier des documents de type prescriptifs : fiche métier, fiche de poste, fiche Répertoire Officiel des Métiers et Emplois (ROME), clip métiers Onisep...

➤ Comparer les différences de point de vue sur les métiers : métiers vus de l'intérieur (activité réelle) et métiers vus de l'extérieur (activité prescrite) ; activité visible et invisible...

➤ Concevoir et réaliser un film ou une vidéo décrivant une activité professionnelle (exemple : le concours « je filme le métier qui me plaît »...

➤ Découvrir les lieux et les modalités de formation pour établir des liens avec son projet personnel... Visites de LP, de LEGT, de CFA, d'entreprises adaptées.

➤ Comparer différents types de formations en fonction des certifications (exemple : bac professionnel/Certificat d'Aptitude Professionnelle ; bac général/ bac technologique), afin de faire des choix éclairés en toute connaissance de cause.

➤ Impliquer les familles dans les procédures d'orientation ; les accompagner dans une meilleure compréhension des formulaires officiels et des procédures d'affectation ; rassurer et lutter contre les préjugés ; les initier à l'utilisation des salons, journées portes ouvertes et mini-stages.

**DOMAINE 5**

➤ Les représentations du monde et l'activité humaine.

« Il s'agit d'acquérir les repères indispensables pour se situer dans l'espace et dans le temps, de s'initier aux représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre le monde dans lequel ils vivent ».

Les compétences des domaines 1, 2, 3 et 4 sont également mobilisées. La mise en œuvre du parcours Avenir contribue à leur acquisition.

Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer

Domaine 2 - Les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen

Domaine 4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques



## ➔ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE (SUITE)

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES POSSIBLES
<p>.../...</p> <p><b>C - CONNAÎTRE LE PROCESSUS D'INNOVATION DANS LE MONDE ÉCONOMIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Distinguer découverte, invention, innovation coopération, solidarité.</li> <li>➤ Distinguer les différentes formes d'innovation : innovation de produits, innovation de procédés, innovation de commercialisation.</li> <li>➤ Identifier les principaux facteurs d'innovation : besoins, concurrence, etc.</li> <li>➤ Identifier les principaux acteurs et les différentes étapes de l'innovation.</li> </ul>	<p>.../...</p> <p><b>S'INITIER AU PROCESSUS CRÉATIF PAR DES RÉALISATIONS CONCRÈTES</b></p> <p><b>a ) Initiation aux processus d'innovation et de création</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Encourager les stages d'observation dans un secteur innovant, universitaire, scientifique (laboratoire de recherche), rencontres avec les enseignants-chercheurs, avec les doctorants, par exemple prévues dans le cadre des conventions entre EPLE et EPCSCP.</li> <li>➤ Développer les jeux de simulation et de mise en situation.</li> <li>➤ Développer les initiatives de création de « mini-entreprises »</li> <li>➤ Développer des partenariats et des parrainages avec des associations de professionnels, par exemple en coopération avec les CCI.</li> </ul> <p><b>b ) Encouragement à l'initiative individuelle et collective</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coopérer et s'engager avec des associations sociales et solidaires, au niveau local et régional.</li> <li>➤ Encourager la participation à des actions collectives et individuelles dans le cadre du lycée : participation active à la vie lycéenne, animation de clubs, création et gestion d'un événement (journée porte ouverte, spectacle de fin d'année, bal), participation à la vie citoyenne (CESC, délégués, CVL, MDL).</li> </ul> <p><b>Dans la conduite des activités, une attention est portée à la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels entre filles et garçons.</b></p>
PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	
<p><b>A - DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS DE FORMATIONS ET LES VOIES D'ACCÈS AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL, RENFORCER SES COMPÉTENCES D'ORIENTATION ACTIVE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaître les voies de formation du système éducatif, leurs spécificités (diplômes, programmes, référentiels, etc.), les séries et spécialités et les passerelles possibles.</li> <li>➤ Connaître les grandes filières de formation supérieure, leurs conditions et modalités d'accès.</li> <li>➤ Connaître les débouchés privilégiés dans le cas des choix de voies et de filières, ainsi que les secteurs qui recrutent fortement. Connaître les enjeux en termes de mixité des métiers et de niveau de qualification.</li> <li>➤ Connaître les différentes modalités de formation dans le post-bac : formation initiale sous statut d'étudiant ou apprentissage.</li> <li>➤ Connaître les grandes données en matière d'inégalités dans le monde du travail : inégalités femmes-hommes, inégalités liés aux territoires, aux situations de handicap.</li> <li>➤ Identifier les stéréotypes sociaux et de sexe et les représentations liées aux métiers pour mieux choisir.</li> <li>➤ Connaître les principes de non-discrimination dans les formations et l'accès à l'emploi.</li> <li>➤ Connaître et construire les conditions de faisabilité de son projet d'études (coûts, sources de financement, aides à la mobilité et au logement...).</li> <li>➤ Être sensibilisé à l'importance de la mobilité géographique ou professionnelle dans le déroulement d'une carrière.</li> <li>➤ Mobiliser ses compétences en langues étrangères pour s'engager dans des échanges européens et développer sa mobilité.</li> <li>➤ Construire son projet personnel de formation et d'orientation post-bac, se déterminer et finaliser les choix, se préparer à l'enseignement supérieur</li> <li>➤ Identifier des champs d'activités professionnelles en fonction de goûts personnels.</li> <li>➤ Pour les élèves en situation de handicap, tenir compte des éventuelles limitations d'activités et s'appuyer sur les compétences</li> <li>➤ Savoir affiner ses choix personnels par une démarche d'orientation active.</li> <li>➤ Intégrer dans son projet une dimension européenne et internationale.</li> <li>➤ Gérer le temps et les échanges dans les procédures d'accès à l'enseignement supérieur.</li> </ul>	<p><b>S'INFORMER SUR LES FORMATIONS DU SUPÉRIEUR ET SUR LEURS LIENS AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre à jour ses connaissances sur les parcours de formation, sur le schéma général des études supérieures, se renseigner et comparer les formations de l'enseignement supérieur, jusqu'au niveau III au minimum (semaine de l'orientation, activités spécifiques...).</li> <li>➤ Explorer l'information sur l'enseignement supérieur dès le début de l'année scolaire, dans tous les lieux ressources (CDI et CIO).</li> <li>➤ Prendre conscience des diverses formes et moments de formation dans le cadre de la formation et de l'orientation tout au long de la vie : formation initiale, formation continue, stages-passerelles, réorientation, VAE, Greta, compte personnel de formation, conseil en évolution professionnelle...</li> <li>➤ Repérer la variété des parcours d'études pour atteindre un même objectif professionnel en s'appuyant sur des témoignages par exemple.</li> <li>➤ Se renseigner sur les aides et accompagnements possibles notamment lorsque l'on choisit un métier dans lequel la répartition hommes-femmes est déséquilibrée.</li> <li>➤ Étudier les débouchés post-bac propres à chaque série - ou spécialité - des baccalauréats préparés.</li> <li>➤ Connaître les sources d'information pour l'insertion professionnelle (SCUIO, missions locales, PAIO, pôle emploi).</li> <li>➤ Participer à un programme d'échange européen.</li> </ul> <p><b>PRENDRE PART AUX ACTIONS DE DÉCOUVERTE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participer à des journées portes ouvertes, visite d'un salon APB en 1<sup>re</sup> ou/et en terminale.</li> <li>➤ Journée ou période d'immersion dans une université, un IUT, une section de BTS ou une CPGE</li> </ul> <p><b>ÉLABORER SON PARCOURS INDIVIDUEL ET DÉCIDER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Chaque année : entretiens personnalisés d'orientation, en utilisant Folios et en pratiquant l'auto-évaluation pour faire le point sur les compétences acquises ou restant à acquérir.</li> <li>➤ En classe de 1<sup>re</sup> GT : conseil anticipé d'orientation à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre, regroupant des acteurs du secondaire.</li> <li>➤ En classe de 1<sup>re</sup> GT : exploration du portail APB pour en connaître la procédure d'inscription, par exemple par l'utilisation du Serious Game « Mon coach APB » de l'Onisep.</li> <li>➤ En classe de terminale GT : conseil de classe personnalisé dédié à l'orientation avant le début des inscriptions sur le portail APB, préparation des lettres de motivation et CV pour les dossiers APB.</li> </ul>



## ➔ AU LYCÉE PROFESSIONNEL (SUITE)

### PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES

### DÉMARCHES POSSIBLES

#### PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

##### A- DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS DE FORMATIONS ET LES VOIES D'ACCÈS AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

- Connaître les voies de formation du système éducatif, leurs spécificités (diplômes, programmes, référentiels, etc.), les séries et spécialités et les passerelles possibles.
- Connaître les grandes filières de formation professionnelle (industrie, sanitaire et social, services, etc.).
- Connaître les débouchés privilégiés de chacune des voies et des filières.
- Connaître les enjeux en termes de mixité des métiers.
- Identifier les différentes modalités de formation professionnelle : formation initiale sous statut scolaire, formation en apprentissage.

##### B- LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES REPRÉSENTATIONS LIÉES AUX MÉTIERS

- Connaître les grandes données en matière d'inégalités dans le monde du travail : inégalités femmes-hommes, inégalités liés aux territoires, aux situations de handicap.
- Connaître les principes de non-discrimination dans les formations et l'accès à l'emploi.
- Identifier des stéréotypes de sexe, sociaux, liés aux situations de handicap, etc.

##### C- CONSTRUIRE SON PROJET DE FORMATION ET D'ORIENTATION

- Affiner ses choix au fur et à mesure du parcours de formation.
- Connaître et construire les conditions de faisabilité de son projet d'études (coûts, sources de financement, aides à la mobilité et au logement...).
- Mobiliser ses compétences en langues étrangères pour s'engager dans des échanges et développer sa mobilité professionnelle.
- Analyser les enjeux à plus ou moins long terme entre une insertion professionnelle immédiate et une poursuite d'études après le baccalauréat.
- Se préparer à un parcours de formation supérieur ou à une insertion professionnelle.
- Gérer le temps et les échanges dans les procédures d'accès à l'enseignement supérieur.
- Intégrer la dimension européenne et internationale dans son projet personnel.

##### S'INFORMER SUR LES POSSIBILITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SUR LES FORMATIONS DU SUPÉRIEUR, EN LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Repérer la variété des parcours d'études pour atteindre un même objectif professionnel en s'appuyant sur des témoignages par exemple.
- Prendre conscience des diverses formes et moments de formation dans le cadre de la formation et de l'orientation tout au long de la vie : formation initiale, formation continue, stages-passerelles, réorientation, VAE, Greta, compte personnel de formation, conseil en évolution professionnelle...
- Étudier les débouchés du diplôme préparé, en termes d'insertion et de poursuite d'études.
- Connaître les sources d'information pour l'insertion professionnelle (CIO, missions locales, PAIO, pôle emploi).

##### METTRE EN PLACE DES RENCONTRES RÉGULIÈRES AVEC LES PROFESSIONNELS

pour échanger sur les problématiques liées à l'embauche, aux difficultés des métiers, au potentiel d'évolution, etc. ou encore pour préparer les jeunes à l'insertion dans le monde du travail au travers de simulations d'entretiens d'embauche par exemple.

##### TIRER PROFIT DES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

pour saisir la réalité concrète du métier envisagé ainsi que les différents contextes professionnels dans lesquels celui-ci s'exerce. Contribuer ainsi à la consolidation ou à la modification des choix des élèves.

##### DÉVELOPPER DES PARRAINAGES

avec des étudiants ou des étudiantes de l'enseignement supérieur et des partenariats diversifiés avec des universités, écoles, associations... afin de mettre en place des conférences, des visites, des temps d'échanges favorisant un choix réfléchi d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études.

- Participer à des programmes de mobilité européens type Erasmus+ ou à des échanges.

- Réaliser une partie des PFMP à l'étranger.

##### ÉLABORER SON PARCOURS INDIVIDUEL ET DÉCIDER

Chaque année : entretiens personnalisés, en utilisant Folios et en pratiquant l'auto-évaluation pour faire le point sur les compétences acquises ou restant à acquérir.

##### ORGANISER UNE PÉRIODE D'INTÉGRATION POUR LES ÉLÈVES ENTRANT EN SECONDE PROFESSIONNELLE OU EN PREMIÈRE ANNÉE DE CAP

pour faciliter la découverte du nouvel environnement scolaire et, et celle du monde professionnel (conférences, rencontres avec des anciens élèves, visites en entreprise...)

##### PARTICIPER À DES JOURNÉES PORTES OUVERTES

visite d'un salon APB en 1<sup>re</sup> ou/et en terminale. Période d'immersion dans une section de BTS.



# Parcours Avenir :

## L'accompagnement SPÉCIFIQUE aux CHOIX d'orientation

### ➤ L'ENTRETIEN PERSONNALISÉ D'ORIENTATION :

#### *Un entretien à visée informative et diagnostique*

Les entretiens personnalisés constituent un élément essentiel de la lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans diplôme en proposant un accompagnement renforcé.

A chaque étape clef de sa scolarité, l'élève bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation avec son professeur principal, accompagné si possible de ses parents. Il se tient le plus tôt possible après la rentrée et permet de mettre en place l'accompagnement individualisé approprié : remédiation, démarche documentaire, entretien d'orientation approfondi, etc.

Le conseiller d'orientation-psychologue aide l'enseignant dans la préparation et le suivi de ces entretiens. L'entretien personnalisé d'orientation est obligatoire en classe de 3<sup>e</sup> (*Circulaire n°2006-213 du 14 décembre 2006*), de 1<sup>re</sup> et de terminale (avec pour ce dernier, un avis du conseil de classe sur les choix d'orientation post bac envisagés).

Il est également prévu pour les élèves de 1<sup>re</sup> année de CAP et 2<sup>de</sup> professionnelle afin de faire le point avec chacun sur ses conditions d'orientation et d'affectation, ses perspectives d'évolution. Il permet aux enseignants de programmer des réponses pédagogiques différenciées.

### ➤ L'ENTRETIEN D'ORIENTATION APPROFONDI :

#### *Un entretien qui est le plus souvent à visée psychologique*

Il est effectué par un expert de l'orientation : le Conseiller d'orientation-psychologue (COP), et s'inscrit dans une temporalité plus longue que celui réalisé par l'enseignant. Le COP va replacer la problématique du sujet dans son histoire personnelle, en mettant à distance relative le scolaire. Il va mobiliser les techniques d'entretien et éventuellement être amené à utiliser des outils tels les tests pour effectuer des bilans psychologiques et cognitifs.

### ➤ LE CONSEIL D'ORIENTATION ANTICIPÉ EN CLASSE DE 1<sup>RE</sup>

Tout lycéen qui souhaite poursuivre des études dans l'enseignement supérieur doit pouvoir recevoir une information claire et objective sur l'ensemble de l'offre de formation (BTS, CPGE, licence et DUT) ainsi qu'un conseil personnalisé relatif aux filières qu'il aurait l'intention de choisir et les exigences spécifiques que celles-ci revêtent. Ces entretiens personnalisés se tiennent dans le cadre de l'orientation active, le plus favorablement au début du 3<sup>e</sup> trimestre.

*Circulaire n° 2011-1015 du 24-6-2011*



# Du parcours au PROJET

« Le projet est le brouillon de l'avenir.  
Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons. »

J. Renard

## ➤ LE PARCOURS

### ➤ DÉFINITION DU LAROUSSE

*Itinéraire à suivre ou trajet suivi par quelqu'un, un véhicule, un animal.*

➤ **Ensemble des étapes, des stades par lesquels passe quelqu'un, en particulier dans sa carrière.**

L'AFNOR définit le parcours comme un itinéraire organisé d'acquisition de connaissances. Il comporte des évaluations et peut déboucher sur une validation.

La notion de parcours implique la mise en place de parcours progressifs, cohérents et réflexifs, construits en pluridisciplinarité. Le parcours doit avoir un tracé consultable et « renseignable ». La traçabilité du parcours est importante, il faut que l'élève mais aussi les parents et les enseignants puissent consulter ce qui a déjà été fait, réalisé, pour observer et prendre en compte le cheminement effectué. Sans traçabilité, il est difficile de parler de parcours.

La construction du parcours va s'appuyer sur des expériences intra et extra scolaires.

## ➤ LE PROJET

### ➤ DÉFINITION DU LAROUSSE

*But que l'on se propose d'atteindre*

Le terme « projet » recouvre des réalités différentes en fonction du domaine auquel il fait référence, Il est également entendu comme l'idée d'un travail préparatoire, d'une première rédaction, d'une esquisse.

Pour Jean-Pierre Boutinet, l'approche du mot projet est nécessairement multidimensionnelle, car ce mot est polysémique et mouvant.

Le mot vient du latin « projicere » qui signifie se jeter en avant. En vieux français, le mot utilisé était project, qui perdra son « c » dans le français contemporain.

Le mot « problème » trouve son origine dans le grec ancien « proballein » qui signifie l'acte de jeter en avant.

Ce qui fait dire à JP Boutinet que projet et problème sont étroitement liés. L'un n'existe pas sans l'autre.

### ➤ Le projet implique un sujet

Il s'agit d'une intention plus ou moins abstraite qui est produite par un sujet concret. Ce peut être un individu ou un groupe qui exprime le projet. L'auteur du projet va indiquer les buts à atteindre, et doit composer avec d'autres sujets qui vont faciliter ou non le projet.

### ➤ Le projet vise un objet

Il est avant tout une représentation mentale que se construit le sujet autour d'un objet qu'il cherche à atteindre. Il ne peut y avoir de projets sans objet visé, et la diversité des projets est en regard avec la diversité des objets. Ce peut-être un objet existant mais hors d'atteinte (projet de recherche), un objet existant mais à réhabiliter (projet de réforme, rénovation), un projet inexistant mais à construire (projet de vie,...).

### ➤ Le projet travaille sur le rejet

Le sujet doit exclure d'autres objets pour atteindre son but (que ce soit par exemple des situations ou expériences antérieures, des objets en dissonance avec son projet).

### ➤ Le projet s'intègre dans un trajet

Tout projet s'inscrit dans une trame faite d'une suite d'expériences pour le sujet. Deux trajets vont s'articuler en permanence : le trajet en amont qui est celui de l'histoire personnelle du sujet (et/ou de l'organisation dans laquelle il se trouve), et celui en aval qui prévoit les étapes pour réaliser le projet.

### ➤ Le projet génère un surjet

Ce qui signifie que ce projet va impliquer des liens avec d'autres projets, d'autres acteurs et va se socialiser par le biais des zones de négociations. Le projet ne peut s'enfermer dans l'isolement.



# Expérimentation

## PIIODMEP : <sup>un</sup> premier

### BILAN NATIONAL

*En octobre 2014, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, demande aux recteurs d'académie*

- D'inviter chaque établissement à organiser, prioritairement dans le temps scolaire, **une journée de découverte du monde professionnel**. Cette journée a pour objectif de préparer chaque collégien et lycéen à émettre des choix d'orientation et de formation. Elle est indispensable pour une première connaissance des métiers, du marché du travail, du rôle et du fonctionnement des entreprises (notion « d'entreprise » entendue au sens large). Cette journée s'inscrit dans le cadre du parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIODMEP) devenu parcours Avenir, et doit être reconduite chaque année. Elle pourrait être un temps fort de la semaine Ecole-Entreprise.
- De lancer un appel à projets pour préfigurer le PIIODMEP, auprès de quelques établissements dans les académies. Cette expérimentation a fait l'objet d'un rapport par l'inspection générale en juillet 2015. Le bilan de l'expérimentation portait sur le pilotage académique, le pilotage au niveau des établissements, les actions pertinentes mises en place, et les difficultés rencontrées.



# La RELATION École Entreprise

*Le parcours Avenir poursuit, entre autres, l'objectif de permettre aux élèves de découvrir le monde économique et professionnel. Sa mise en œuvre s'appuie fortement sur la relation école-entreprise réaffirmée dans le cadre des différentes actions développées par le conseil national éducation-économie (CNEE).*

*La cellule relation école entreprise (CREE) est la structure académique de référence pour aider les équipes éducatives à impulser des projets et des activités visant à rapprocher les mondes de l'Éducation nationale et de l'entreprise.*

## ➔ LA CELLULE RELATION ÉCOLE ENTREPRISE DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

La cellule relation école entreprise recense, développe, valorise et soutient les différentes actions entre le monde éducatif et le monde professionnel.

Elle est pilotée par le Délégué Académique Ecole Entreprise (DAEE), qui occupe également les fonctions de DAET (Délégué Académique aux Enseignements Techniques).

L'équipe est composée de deux chargés de mission et d'une ingénieure pour l'école (IPE). Elle fonctionne en réseau avec les organismes institutionnels en charge de l'orientation, de la promotion des métiers, de la formation et de l'insertion professionnelle :

- structures académiques : corps d'inspection, délégation académique aux enseignements techniques, délégation académique éducation économie, service académique d'information et d'orientation,

- établissements et dispositifs d'enseignement : écoles, collèges, lycées, Greta,

- acteurs du monde économique : représentants des entreprises et des branches professionnelles, syndicats, chambres consulaires.

La cellule relation école entreprise apporte une organisation et des outils pour répondre aux besoins de chacun :

- lorsqu'un établissement souhaite développer des actions en lien avec le monde de l'entreprise, il peut faire appel à l'équipe de la cellule relation école entreprise,

- lorsqu'une entreprise souhaite faire partager la passion de ses métiers aux élèves et à leurs enseignants, la cellule relation école entreprise est là pour la mettre en relation avec des établissements.

### 📖 Le guide École et entreprises

Ce guide pratique, construit par le CNEE, contient plusieurs fiches pour aider les équipes éducatives à concevoir et réaliser des actions de relation entre l'École et le monde professionnel.

<http://www.cnee.fr/cid96097/guides-ecole-entreprise.html>



# Les TEMPS FORTS de l'année

Tout au long de l'année un certain nombre de manifestations permettent aux élèves de travailler leur projet d'orientation.

## ➔ POUR LES COLLÈGIENS :

### ➤ **Les forums de l'orientation en région Centre-Val de Loire**

Destinés aux élèves et à leurs familles, ces forums s'inscrivent dans le prolongement des activités pédagogiques proposées aux élèves pour les éclairer dans leurs choix d'orientation et s'intègrent au parcours Avenir.

Ces forums représentent une étape importante d'information pour les jeunes. Ils ont lieu chaque année dans tous les départements.

#### ➤ Pour en savoir +

[www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Centre/Dossiers/Forums-salons-de-l-orientation-et-portes-ouvertes](http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Centre/Dossiers/Forums-salons-de-l-orientation-et-portes-ouvertes)

### ➤ **Les journées portes ouvertes des lycées professionnels, des lycées d'enseignement général et technologique et des établissements agricoles :**

De janvier à mars, des journées portes ouvertes sont organisées dans la majorité des établissements. C'est l'occasion pour les jeunes et leur famille d'échanger avec les équipes pédagogiques, les élèves en formation...

#### ➤ Pour en savoir +

[www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Centre/Dossiers/Forums-salons-de-l-orientation-et-portes-ouvertes/Journees-portes-ouvertes](http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Centre/Dossiers/Forums-salons-de-l-orientation-et-portes-ouvertes/Journees-portes-ouvertes)

### ➤ **L'accueil en milieu professionnel**

Circulaire n°2003-134 du septembre 2003 :

L'article L.211-1 du code du travail donne un fondement légal à l'organisation de « visites d'information et de séquence d'observation en milieu professionnel » pour des élèves de l'enseignement général.

Différents objectifs peuvent être poursuivis, et se traduiront par des accueils différenciés :

- visite d'information,
- séquences d'observation,
- stages,
- période de formation en milieu professionnel.

La séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de 3<sup>e</sup>. Elle se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le code du travail.

Elle a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel, en liaison avec les programmes d'enseignement.

### L'ACCOMPAGNEMENT des forums de l'orientation

Pour accompagner et préparer la visite des élèves sur les forums de l'orientation, des ressources pédagogiques sont proposées par l'Onisep Centre dès le mois de novembre.

➤ Pour les élèves de 3<sup>e</sup>, la préparation s'appuie sur le **guide de préparation** distribué à chaque élève par le ou la professeur-e principal-e.

➤ Pour les lycéens et lycéennes, un guide «**Au lycée, préparer son orientation**» est en téléchargement sur le site de l'Onisep Centre. Ce guide comporte une boîte à outils pour élaborer son projet d'orientation.

Les organisateurs et organisatrices des différentes manifestations mettent également des supports de préparation à la disposition des équipes éducatives.

Ces supports sont téléchargeables sur le site de l'Onisep Centre :

[www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Centre/Dossiers/Forums-salons-de-l-orientation-et-portes-ouvertes/Kit-de-preparation-des-elyves](http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Centre/Dossiers/Forums-salons-de-l-orientation-et-portes-ouvertes/Kit-de-preparation-des-elyves)



# Quelles ressources pour le parcours Avenir ?

L'Onisep met à disposition des équipes éducatives et des élèves des ressources pédagogiques permettant aux enseignants d'accompagner leur classe dans la découverte des secteurs professionnels et des formations.

Ces ressources accessibles en ligne permettent aux élèves de :

- ▶ Découvrir les métiers, les activités professionnelles afférentes, les filières de formation, et les voies d'accès et de qualification (modalités et niveaux de formation).
- ▶ Prendre conscience et dépasser les stéréotypes sociaux ou de sexe et faire évoluer les représentations sur les métiers.
- ▶ Elaborer progressivement leur projet d'orientation.

Ci-après quelques exemples de ressources pour découvrir les métiers et les formations : les ressources proposées sont en ligne et contribuent ainsi à l'ouverture au numérique pour tous.

Les ressources en ligne proposées par l'Onisep sont accessibles à partir de l'espace «Ressources pédagogiques» du site [www.onisep.fr/Espace-pedagogique](http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique)

Plusieurs types de ressources sont disponibles :

## ➔ DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Un ensemble de séquences pédagogiques, composées d'une fiche animateur et d'une fiche élève est disponible. Principalement destinées aux classes de collège de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, elles seront progressivement complétées par des ressources pour les lycéens et lycéennes notamment.

Les disciplines associées, les collaborations à envisager, ou le temps nécessaire à la réalisation des activités sont systématiquement précisés. Possibilité de filtrer par disciplines.

[www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Parcours-Avenir/Ressources](http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Parcours-Avenir/Ressources)

Retrouvez également des séquences pédagogiques en téléchargement sur le site de l'Onisep Centre rubrique Des outils pour les pros/Activités de classe :

[www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Centre/Espace-pedagogique/Des-outils-pour-les-pros/Activites-de-classe](http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Centre/Espace-pedagogique/Des-outils-pour-les-pros/Activites-de-classe)

## ➔ DES KITS PÉDAGOGIQUES

### ▶ Découvrir le monde agricole

Ce kit réalisé en partenariat avec la FNSEA permet d'aborder différents thèmes comme la place des femmes dans le monde agricole, les recrutements à court et moyen terme, la forte élévation du niveau de qualification, la prise en compte du développement durable. Il s'adresse aux équipes éducatives des classes de 6<sup>e</sup> à la 2<sup>de</sup> et est constitué de six séquences.

### ▶ Les métiers de l'industrie

Ce kit propose différentes activités qui permettent, aux élèves des classes de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 2<sup>de</sup> de découvrir le monde de l'entreprise (préparer une visite d'entreprise, faire travailler les élèves sur le vocabulaire des métiers, l'organisation et l'environnement de l'entreprise, les codes du monde professionnel...).

<http://monindustrie.onisep.fr/lindustrie-en-classe>



# FOLIOS : Une application au service des parcours

*FOLIOS est une application développée par l'Onisep à la demande du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, accessible via internet à l'ensemble des établissements du secondaire.*

*L'application FOLIOS est au service des parcours éducatifs, notamment ceux créés par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.*

*En plus du parcours Avenir et du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), FOLIOS accueille deux autres parcours éducatifs : parcours éducatif de santé et parcours Citoyen.*

*Folios a pour objectif de suivre l'élève tout au long de son parcours scolaire de la 6<sup>e</sup> à la terminale, et de lui permettre de valoriser ses compétences scolaires et extra scolaires. Son utilisation contribue à la diffusion des usages du numérique et à leur appropriation par les élèves, les membres de l'équipe éducative et les familles, s'inscrivant ainsi dans la stratégie du numérique pour l'école.*

## ➤ SIMPLE D'UTILISATION, UNE APPLICATION FACILITATRICE POUR TOUS DANS L'ÉTABLISSEMENT

Pour la construction du parcours Avenir, les équipes trouveront dans Folios des **ressources** fournies à chaque niveau par l'Onisep (documents d'information, propositions d'activités de classe...).

Les élèves et les parents bénéficient d'un Kit spécifique (liens Onisep.fr, guides Onisep etc.), qui leur est également accessible.

Folios facilite également la coordination ainsi que la collaboration et la mutualisation entre les différents acteurs :

➤ **grâce à des espaces communs, accessibles à partir de «Mes espaces» :** espaces «classes» mais aussi espaces collectifs créés selon les besoins déterminés par l'établissement ;

➤ **grâce à des outils de communication :** les équipes peuvent publier des actualités ou des événements (module «Communication»), en complément des informations publiées par l'Onisep Centre ou le Saio. Chaque **fil d'activité** présent sur sa page d'accueil ou celle d'un espace commun permet de suivre ses propres actions, celles de ses élèves ou de ses collègues. Avec «Mes discussions», des échanges sont possibles de façon collective ou plus personnalisée.

➤ **Ainsi, différents profils de connexion existent :** «professionnel» (équipe éducative : enseignants, COP, direction, professeurs documentalistes...), «élève», «parents», «partenaire», sans oublier celui bien sûr celui de «référént- Folios\*».

Le parcours Avenir est construit par le chef d'établissement en collaboration avec toute l'équipe éducative.

Il implique également les partenaires extérieurs des milieux économiques, sociaux et professionnels, qui contribuent à la consolidation des connaissances et compétences (visite d'entreprises, mini-stages, forums, conférences et débats...).

Le chef d'établissement pourra s'appuyer sur des actions coordonnées au niveau académique par les chargés de mission école/entreprise, les ingénieurs pour l'école et les conseillers à l'enseignement technologique.

Le CIO en tant qu'observatoire du secteur (district ou bassin) contribue largement à la mise en place du parcours : mise en cohérence des actions conduites en matière d'information et d'orientation, interface avec les partenaires locaux...

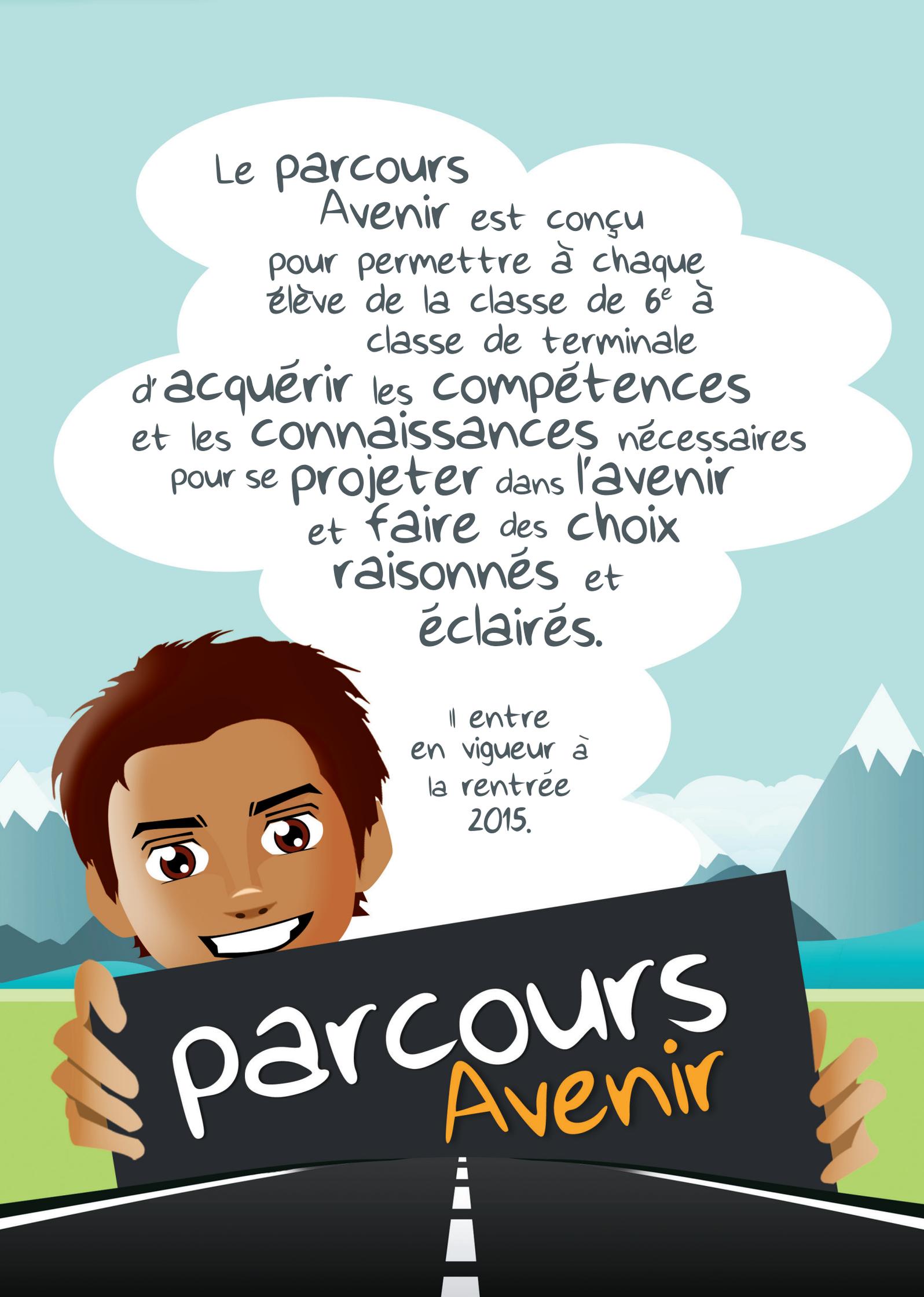
L'action des corps d'inspection est fondamentale : elle vise à ancrer le parcours dans les disciplines, et à accompagner sa mise en œuvre dans les établissements.



Le parcours

Avenir est conçu  
pour permettre à chaque  
élève de la classe de 6<sup>e</sup> à  
classe de terminale  
d'acquérir les compétences  
et les connaissances nécessaires  
pour se projeter dans l'avenir  
et faire des choix  
raisonnés et  
éclairés.

Il entre  
en vigueur à  
la rentrée  
2015.



parcours  
Avenir